

Communiqué de la FRAPNA Drôme et de Puygiron Nature Environnement

La protection d'un captage d'eau enterrée !

Le captage de la Vesque situé sur la commune de Puygiron alimente en eau potable les habitants et les activités des communes d'Espeluche et de Montboucher sur Jabron. En 2009, quand la protection de ce captage a été réglementairement créée, une carrière autorisée en 1997 pour 15 ans exploitait de la roche dans le périmètre de protection rapproché.

Le Préfet de la Drôme a autorisé le 23 juin 2014 la reprise de l'extraction pour 7 ans alors qu'une décision du Tribunal administratif de Grenoble précise que les carrières sont interdites dans les périmètres de protection rapprochée des captages. Le risque de pollution de l'eau du captage de la Vesque est réel et a été prouvé par des tests consignés dans un procès-verbal de constat établi le 5 mai 2011 par un huissier de justice. La carrière est située sur une faille qui devra être colmatée quand cessera son activité. De plus, il est encore prévu de creuser pour créer un bassin de rétention des eaux pluviales dont l'étanchéité n'est jamais garantie.

A l'appel de la FRAPNA Drôme et de Puygiron Nature Environnement, le mercredi 16 juillet 2014, une cinquantaine d'habitants de Puygiron et d'Espeluche se sont rassemblés pour enterrer symboliquement la protection du captage. Un cercueil a été porté jusqu'à l'entrée de la carrière, puis déposé sur un terrain proche en bordure de la route départementale. Ici comme dans toute la Drôme, la qualité de l'eau doit être préservée et les mesures de protection respectées. Les deux associations ont donc engagé un recours en annulation de l'arrêté préfectoral auprès du tribunal administratif.